

Quelques nouvelles de l'association *Société, cultures et convictions*, temporairement bloquée dans son essor par les événements que l'on sait... peu propices au développement de débats, qu'ils soient ou non « non décisionnels » ! Encore que...

La SOCC ne sera pas à jamais confinée !

Voici un résumé des réflexions et décisions du dernier conseil d'administration de la SOCC, qui s'est tenu le 10 mars 2020, en d'autres termes juste avant les événements actuels.

Une première partie de la réunion a été consacrée à un bref résumé des débats qui ont déjà eu lieu et des contacts déjà pris avec un certain nombre d'institutions :

- S'agissant des débats, il n'y a actuellement qu'une première expérience en cours, dans un collège de Versailles où se sont déjà déroulés 8 débats dont les thèmes ont été définis par les élèves et dont les résumés (rédigés par des élèves) ont été publiés sur le blog de la SOCC <http://societeculturesetconvictions.hautefort.com/> que nous vous suggérons de consulter.
- S'agissant des contacts actuels (tous porteurs d'espoirs), ils ont été établis avec la Mutualité française, la Ligue de l'enseignement, la MGEN, les Entretiens de la ville d'Auxerre,

l'Association des maires ruraux de France (AMRF), l'Association de petites villes de France (APVF), etc.

Une deuxième partie de la réunion a été consacrée à établir une première liste d'autres institutions ou personnalités à contacter. *Certains de nos lecteurs peuvent-ils nous aider en la matière, ne serait-ce que par des suggestions de contacts à prendre ?*

Une troisième partie de la réunion a porté sur l'approfondissement de ce que nous entendons par débat « non décisionnel » (DND), sur ce que nos partenaires à venir attendent de nous, et sur ce que nous attendons d'eux.

- S'agissant du *principe* des DND, le modèle que nous voulons promouvoir ne semble pas faire débat entre nous : il nous semble essentiel de permettre à nos concitoyens de « débattre sans se battre », en petits groupes (une trentaine de personnes au maximum) et en veillant à ce que tous ceux qui veulent prendre la parole ou même hésitent

à le faire puissent effectivement intervenir dans la discussion). Cela suppose impérativement que nous puissions prendre appui sur des institutions ayant déjà l'expérience de tels débats (mais pas nécessairement dans le format que nous recommandons !) et intéressées par l'idée de confronter leurs méthodes et leurs résultats avec ceux d'autres institutions.

- S'agissant des *thèmes* des DND, il y a deux situations extrêmes fort différentes : ou bien il s'agit d'aborder de front des situations franchement conflictuelles mais n'ayant pas pour objet d'aboutir à un choix ou bien l'objectif est de construire des actions communes malgré des différences de convictions. Le Conseil n'a pas été unanime sur la priorité à donner à l'une plutôt qu'à l'autre de ces deux formes. Sans doute y a-t-il des situations intermédiaires, à l'image des niveaux hiérarchisés d'engagement des convictions qui sont au cœur des échanges.

Il est par exemple plus directement constructif, a-t-il été dit, de parler de la façon de gérer la situation des femmes battues que de se lancer dans une confrontation conceptuelle entre violence conjugale et violence faite aux femmes ; ou encore de traiter de la façon d'accueillir concrètement les migrants plutôt que de discuter de l'opportunité de fermer ou non les frontières. Mais cela ne saurait signifier pour autant qu'il faille s'interdire d'aborder les questions les plus difficiles. Peut-être la solution est-elle de se fonder essentiellement sur les choix de thèmes effectués au sein des organisations partenaires. Et, quels que soient ces choix, notre

idée de base demeure quand même que toute cette opération a pour but de contribuer à ce que nos concitoyens acceptent de s'écouter et d'essayer de mieux comprendre ce que sont les sources de leurs différences de convictions, c'est-à-dire en fait de se préparer à trouver des possibilités d'actions communes au-delà du constat de leurs légitimes différences d'appréciation des situations traitées. Et cela en étant parfaitement conscients du fait que les débats ainsi promus restent non décisionnels et que, s'il faut trancher un certain nombre de situations, ce n'est pas à ce niveau qu'il faut le faire mais bien à celui des instances de la démocratie déléguée.

Peut-être serait-il sage de suggérer à l'ensemble des institutions intéressées par une collaboration avec la SOCC de commencer par débattre de l'intérêt des DND en tant que contributions importantes à une refondation de la démocratie au travers d'échanges directs entre citoyens.

Dans une quatrième partie de la réunion, nous sommes revenus à la question première : que pouvons-nous offrir aux partenaires que nous voudrions solliciter ? Sans doute d'abord que nous puissions mettre à leur disposition un système d'échange d'informations sur leurs pratiques, leurs méthodes, leurs résultats mais aussi leurs interrogations. Le *blog* de la SOCC pourrait se révéler d'un précieux apport de ce point de vue. Nos réflexions méthodologiques pourraient aussi être utiles aux autres, notamment celles qui concernent soit la préparation des débats par des informations pertinentes soit leurs modalités de déroulement. Le numéro

hors-série de la revue *Diasporiques*, qui paraîtra au mois de juillet et dont le titre sera « Oser le néologisme Interconvictionnalité », pourra également être mis à disposition des institutions qui souhaiteraient l'acquérir¹.

Dans une cinquième et dernière partie de la réunion, nous sommes convenus que nous devrions profiter du semestre à venir pour préparer la rentrée et donc d'ici là prendre des contacts directs ou indirects avec le plus grand nombre possible d'institutions susceptibles de se mobiliser autour de ce que nous leur proposons dans le plein respect de leur autonomie de réflexion et d'action. Il faudra aussi, dès que nous aurons acquis un certain nombre de résultats sur le terrain, que nous nous fassions mieux connaître (par la presse ou par d'autres médias). ☺

Anticiper l'après Covid-19

Dans les circonstances actuelles, rien n'interdit de prendre les contacts évoqués dans ce compte rendu. Et ce d'autant que cette pandémie peut elle-même être source de multiples débats non décisionnels ! Une initiative en ce sens est en cours de développement : elle consiste à organiser des DND par voie électronique. Tous renseignements à ce sujet figurent sur le blog de la SOCC : <http://societeculturesetconvictions.hautetfort.com/>

¹ Voir p. 86-87